

# **MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE**

L'an deux mil douze, et le dix février à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

**Présents** : MARTIN M – LEVE C – CHAPUIS D – MAURICE MC – MALNOURY B - COLLADO JP – BARKATOFF JC

**Absents** : LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L

**Secrétaire de séance** : MAURICE MC

\*\*\*\*\*

## **TRAVAUX BALAYAGE DES RUES**

Le conseil municipal accepte les devis de l'Ets VITRERIE CLAIRE d'un montant 280€ht/passage pour le balayage et aspiration des fils d'eau et toutes sur la largeur du camion à l'intérieur de l'agglomération et d'un montant de 9€/unité pour les regards de caniveaux. Passage prévu en juin 2012.

## **TRAVAUX MAIRIE REFECTION DES GOUTTIERES**

Le conseil municipal accepte le devis de l'Ets MARTIN Serge d'un montant de 1181.85€ht pour réfection des gouttières et démaussage du toit de la mairie.

## **REDUCTION FACTURE EAU**

Le conseil municipal décide de réduire la facture d'eau de Roger MILKO, d'un montant de 94.52€ suite à une erreur de relevé.

## **TRAVAUX TRAVERSEE DU VILLAGE**

Après présentation du projet de travaux sur la traversée du village par EURO-INFRA, le conseil municipal décide de retenir la proposition d'un montant de 161 552.60€HT réalisée en 2 tranches sur 2012 et 2013.

Le projet retenu se décompose de la façon suivante :

- En 2012 = entrée du village « zone 1 et zone 3 » d'un montant de 60 682.60€HT
- En 2013= centre bourg « zone » d'un montant de 100 870.00€HT

Pour cette opération de mise en sécurité de la traversée du village, le conseil municipal sollicite les subventions dans le cadre du FCDT et amende de police auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de Côte d'Or. Le conseil municipal décide d'inscrire la commune au prix « Christian MYON »

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1996 doivent venir se recenser en mairie dans le « mois qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés les 1<sup>er</sup> et 5 mars 2012. En cas d'urgence, merci de joindre le maire ou les adjoints.
- Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai. Chaque électeur recevra sa carte électorale courant mars.

Le maire,  
Gilles SEYTRE

